

## DÉLIBÉRATION N°DL20260123 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU MARDI 23 JUIN 2026

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 12/06/2026 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 32 présents, 7 absents représentés à savoir :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Benoit FABRE ; M. Bruno CHANGEAT (jusqu'à 22h30) ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Jerome JULVE ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Victor PEREIRA ; Mme Florence BERSOT-DERMETROSSIAN ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Philippe QUOY (à partir de 20h) ; Mme Catherine MOIROUD (à partir de 19h30) ; M. Erick SCHAEFFER ; M. Luc CHEVALLIER ; Mme Florence VANELLE ; Mme Patricia VIALON ; M. Mathieu VIALLATTE ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Djamila SAIDANI ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Gaëlle DESORME ; Mme Daryne BELKORCHIA ; M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Marlène MAURY ; M. Stéphane PARRIN ; Mme Isabelle SURPLY ; Mme Estelle LARCA ; M. Samuel BOUGHZALA ; M. Jean MINNAERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE

#### ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Andonella FLECHET a donné procuration à M. Régis CADEGROS  
Mme Catherine CHAPARD a donné procuration à M. Gilles GRECO  
M. Bruno CHANGEAT a donné procuration à Mme Sandrine FRANÇON (à partir de 22h30)  
M. Philippe QUOY a donné procuration à M. Yves ALAMERCERY (jusqu'à 20h)  
Mme Catherine MOIROUD a donné procuration à Mme Michèle FREDIERE (jusqu'à 19h30)  
Mme Sylvie REBAUD a donné procuration à Mme Patricia VIALON  
M. Julien GIRAUDO a donné procuration à M. Jean MINNAERT

#### SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Abila CIPRIANI.

**IMPLANTATION D'UN BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN – PARCELLE 244 AL 441 SIS  
ROUTE DU LANGONAND – CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS**

**M. Gilles GRECO** expose ce qui suit :

Dans le cadre de l'amélioration de l'alimentation électrique du carrefour à feux situé au croisement de la route de Langonand et du chemin de Larcelet, Enedis doit procéder à l'installation d'ouvrages sur une parcelle communale cadastrée section 244 AL n° 441 située au lieu-dit « LANGONAND ».

Ces travaux consistent en la pose d'un coffret en saillie équipé d'un compteur Linky et d'un disjoncteur. Ces installations nécessitent également la mise en place d'un réseau électrique souterrain sur une longueur d'environ 2 mètres dans une bande de 1 mètre de large.

L'ensemble de ces travaux est réalisé par Enedis.

La réalisation de ces équipements nécessite la conclusion d'une convention de servitude afin de garantir à Enedis le droit d'établir, d'utiliser et d'entretenir ces ouvrages.

La convention relative à cette servitude sera conclue à titre gratuit ; elle prendra effet à la date de sa signature par les parties et sera conclue pour la durée de vie des ouvrages dont il est question, ou de tous autres ouvrages qui pourraient leur être substitués sur l'emprise des ouvrages existants ou, le cas échéant, avec une emprise moindre.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

#### DÉCIDE :

- **d'approuver** la convention de servitude avec la société Enedis relative à l'implantation d'ouvrages électriques sur la parcelle communale section 244 AL 441 située au lieu-dit « LANGONAND » à Saint-Chamond,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention ainsi que tout document s'y rapportant.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 24/06/2026



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Abla CIPRIANI

*Date de mise en ligne*